

Le SDJ peaufine sa mobilisation contre les lois scélérates de Ramid - Casablanca

Écrit par Administrator

Samedi, 27 Décembre 2014 11:08 -



Le Syndicat démocratique de la justice (SDJ) se mobilise pour faire face aux projets de loi de Mustapha Ramid, à savoir le projet de Code de procédure civile et le projet de loi sur l'organisation judiciaire du Royaume.

Selon Charifi Alaoui, membre du Bureau national du SDJ et secrétaire régional de ce syndicat à Casablanca, les deux projets visent à mettre au pas le corps des greffiers, rappelant dans ce sens les luttes acharnées menées durant les trois dernières décennies pour que ce corps de métier soit reconnu comme acteur clé dans le processus judiciaire à l'instar de celui des magistrats ou des avocats. « Ces deux projets veulent nous faire retourner en arrière », a-t-il martelé lors d'une conférence organisée conjointement par le bureau régional du Syndicat démocratique de la justice et les bureaux locaux de l'Amicale des fonctionnaires de la justice à Casablanca sous le thème « Quelle position de l'administration judiciaire dans les projets afférents à l'organisation judiciaire et au Code de procédure civile ? ». Et d'ajouter : « Nous ne nous taisons pas et nous sommes prêts à faire front contre ces projets. Si nos revendications ne sont pas prises en compte, nous allons investir la rue pour défendre notre dignité et contrer ces lois scélérates».

Cette même position ferme a été également défendue par le vice-secrétaire général du SDJ, Benhadou Fakhreddine qui a affirmé qu'il y a une volonté chez les responsables du ministère de la Justice et des Libertés d'asservir les 16.000 greffiers, soit 80 % de l'ensemble des ressources humaines du secteur de la justice et qui accomplissent presque 90 % des tâches du processus judiciaire effectuées par les tribunaux.

Il a également affirmé que la lutte du SDJ est « une lutte pour l'identité du corps des greffiers » qui est distincte de celle des magistrats. « Car chaque profession a sa propre identité », a-t-il souligné. Et de nuancer : « Souvent on parle des greffiers comme des personnes qui assistent les juges dans l'accomplissement de leurs tâches. Or, nous n'assistons personne, nous sommes un corps indépendant ».

Selon Benhadou, cette confusion existait et existe encore dans l'esprit des responsables de ce secteur qui veulent consacrer cette « servitude » dans lesdits projets de loi. « Ils n'ont pas encore pu comprendre que notre corps s'est métamorphosé », a-t-il soutenu, expliquant que plus de 6.000 greffiers sont des diplômés universitaires (master, licence, doctorat, etc).

Il a, par ailleurs, affirmé que tous les organes représentatifs des professionnels de la justice, à savoir l'Association des barreaux du Maroc, l'Amicale Hassania des magistrats, le Club des magistrats du Maroc, l'Amicale des fonctionnaires de la justice, le Syndicat démocratique de la justice (SDJ), la Chambre nationale du notariat moderne, l'Association nationale des huissiers de justice et l'Instance nationale des adouls, tiendront en février prochain des Assises nationales dans l'objectif de coordonner leurs actions visant à contrecarrer les projets de Ramid. Ces assises font suite au premier forum qu'ils avaient tenu le 24 mai 2014 à la Maison de l'avocat de Casablanca pour fédérer leurs efforts.

Le SDJ peaufine sa mobilisation contre les lois scélérates de Ramid - Casablanca

Écrit par Administrator

Samedi, 27 Décembre 2014 11:08 -

Hassan El Abaqui, président du bureau d'études pour la réforme et la modernisation de l'administration judiciaire (SDJ) est aussi sur la même longueur d'onde puisqu'il a critiqué le fait que les greffiers soient les parents pauvres de l'administration judiciaire. Il s'est ainsi exclamé : «Nous ne sommes pas des fantômes », soulignant qu' « il y a une volonté manifeste d'humilier les greffiers et les fonctionnaires du ministère de la Justice même au niveau du vocabulaire utilisé dans les textes de lois : assistants, agents du greffe...».

A rappeler que cette conférence organisée jeudi dernier s'inscrit dans le cadre d'une campagne menée par le SDJ pour débattre des deux projets de loi au sein de toutes les sections du syndicat à travers le Royaume et pour mobiliser les troupes et souder les rangs en vue des éventuelles luttes destinées à faire entendre sa voix.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)